

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 21 SEPTEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-37

OBJET : Approbation de la convention de mise en commun des moyens entre RéNoC-Eau et RéNoC-Assainissement

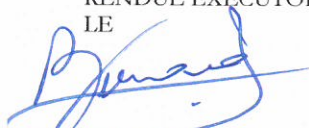
affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt et un septembre à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca	X		
M ^{me} CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		Excusé	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line	X		



RENDUE EXECUTOIRE,
LE


Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Rénalt SIOUMANDAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 Septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-36 en date du 21 septembre 2017 portant régularisation des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2016-10 en date du 09 décembre 2016 portant approbation de l'organisation des services de la Régie Eau Nord Caraïbes, modifiée par la délibération n° CA-EAU-2017-10 en date du 24 mars 2017 ;

CONSIDERANT que la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau et la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement sont deux établissements juridiquement distincts qui présentent des liens étroits dans leur fonctionnement ;

CONSIDERANT que les deux établissements reprennent des activités de gestion et d'exploitation de services publics de l'Eau et de l'Assainissement, ayant toujours été concomitamment gérés ;

CONSIDERANT la nécessité de mutualiser les moyens entre les régies RéNoC-Eau et RéNoC-Assainissement ;

CONSIDERANT que cette mutualisation permettra de favoriser l'exercice des missions de ces structures et de rationaliser les moyens mis en œuvre ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres présents et un vote contre (Monsieur DAVILA) ;

DECIDE

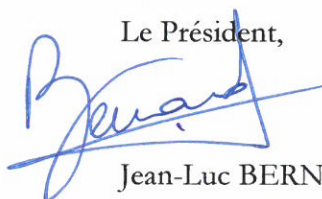
ARTICLE 1: D'APPROUVER la convention de mise en commun des moyens présentée et placée en annexe de la présente délibération ;

ARTICLE 2: Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVINO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

